

PROGRAMME

08H45

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

09H00

MOTS DE BIENVENUE

Monsieur Jean-François BEYNEL, Premier Président de la Cour d'Appel de Grenoble
Monsieur le Bâtonnier Wilfried SAMBA-SAMBELIGUE, Bâtonnier de l'Ordre des
Avocats du Barreau de Grenoble

9H15 – 10H45

TABLE RONDE n°1 :

LA PEINE CAPITALE ET LES DROITS DE L'HOMME : ENTRE AFFIRMATION ET PARTICULARISME

Etat des lieux en méditerranée, textes et instruments internationaux

Modérateur : Maître Lilia BOUCHAIR, Avocate au Barreau de Grenoble

Monsieur Jean-François BEYNEL Premier Président de la Cour d'appel de Grenoble

Maître Maxime ARBET, Avocat au Barreau de Grenoble

Madame Julia BOURBON FERNANDEZ, Juriste membre de l'organisation Ensemble contre
la peine de mort

Monsieur Henri OBERDORFF, Professeur émérite des Universités

10H50 – 12H20

TABLE RONDE n°2 :

LES DROITS DE L'HOMME EN MEDITERRANEE : UNE HISTOIRE, DEUX RIVAGES

Mise en perspective historique et justification sociale

Modérateur : Monsieur le Bâtonnier Denis DREYFUS

Monsieur Gilles DELORME, Magistrat - Avocat Général à la Cour d'Appel de Grenoble

Maître Khaled AL SHOULI, Avocat au Barreau d'Amman (Jordanie)

Maître Yassine YOUNSi, Avocat au Barreau de Tunisie

Maître Armand SAMBA SAMBELIGUE, Avocat au Barreau de Grenoble

Déjeuner

Participation de 10 euros à prévoir - inscription obligatoire à
CONTACT@IDH-GRENOBLE.FR ou **secretariat@avocats-grenoble.com**

14H20 – 15H50

TABLE RONDE n°3 :

**L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT : PROJET CIVILISATIONNEL OU
MESURE D'EFFICACITE JURIDIQUE ?**

Quête de sens ou conquête sociale ?

Modérateur : Monsieur Frédéric CHARLIN, Maître de conférences à l'UGA

Monsieur le Bâtonnier Chawki TABIB, Avocat au Barreau de Tunisie

Maître Djamel-Eddine ALLIA, Avocat au Barreau de Constantine

Monsieur le Bâtonnier Patrice GIROUD, Avocat au barreau de Grenoble

Madame Itidel FADHLOUN, Chercheur, Présidente de la Ligue des Droits de l'Homme de
Roanne, Fondatrice de l'Observatory of Tunisians Abroad

15H55 – 17H25

TABLE RONDE n°4 :

**PEINE CAPITALE ET NOUVELLES MENACES : LE TERRORISME
JUSTIFIE-T-IL L'APPLICATION DE LA PEINE DE MORT ?**

Vengeance ou justice : le dilemme du glaive

Modérateur : Maître Armand SAMBA SAMBELIGUE, Avocat au Barreau de Grenoble

Monsieur le Bâtonnier Denis DREYFUS, Avocat au Barreau de Grenoble

Maître Mourad ZERDANI, Avocat au Barreau de Constantine

Madame Anne DENIS, Responsable de la commission abolition de la peine de mort,
Amnesty International

Monsieur Bernard SEUZARET, Magistrat - Président de la Chambre de l'Instruction

CONCLUSION

Monsieur Frédéric CHARLIN, Maître de conférences en Droit privé à l'UGA

Maître Armand SAMBA SAMBELIGUE, Avocat au Barreau de Grenoble